République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Référentiel National d'Expertise des Supports Pédagogiques Destinés à l'Enseignement en Présentiel

Guide de l'établissement, de l'enseignant et de l'expert



Tous droits de reproduction réservés ©
Février 2026

Guide élaboré par la commission nationale d'accompagnement de la transformation digitale dans les domaines pédagogique et de la recherche au sein des établissements d'enseignement supérieur, ainsi que pour l'assurance- qualité des contenus pédagogiques (Arrêté ministériel n° 164 du 18 octobre 2025)

Copyright CNEAD-MESRS, février 2026

SOMMAIRE

I. Etats des lieux 2

II. Solutions envisagées 2

III. démarche d'expertise adoptee 2

IV. Validation du support 7

V. cellule de coordination 8

VI. candidature 9

VII. Déroulement des expertises 11

VIII. ANNEXEs 16

Annexe1 : Guide d'élaboration du Template institutionnel 17

Annexe2 : balises à respecter pour l'élaboration du syllabus 20

Annexe 3 : Attestation d'engagement 22

Annexe 4 : Formulaire de dépôt 23

Annexe 5 : Preuve d'enseignement à fournir en cas d'un enseignement hors établissement de rattachement 24

Annexe 6 : PV de recevabilité 25

Annexe7 : Attestation de similitude et de zéro IA 26

Annexe 8 : Rapport de révision linguistique 27

Annexe9 : Charte de conception sur la plateforme Moodle 28

Annexe 10 : Attestation de conformité 29

Annexe 11 : PV d'irrecevabilité 30

Annexe 12 : Grille d'expertise des supports pédagogiques destinés à l'enseignement en présentiel 31

Annexe 13 : PV de proclamation des résultats 34

Annexe14 : Attestation de participation à l'expertise 35

Annexe15 : Attestation de participation de révision linguistique 37

Annexe16 : Attestation de production pédagogique 39

Annexe 17 : Autorisation de dépôt via Dspace 41

Annexe 18 : Autorisation de candidature à une publication via OPU 42

PREAMBULE

Dans le cadre de la politique sectorielle visant à promouvoir les pratiques pédagogiques, tout en veillant à la qualité de la formation ainsi que l'acquisition des compétences visées, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) accorde une attention particulière à la qualité des supports pédagogiques destinés à l'enseignement en mode présentiel. Ces derniers constituent un élément essentiel du dispositif d'enseignement et un indicateur déterminant de la performance académique et de l'efficacité de l'apprentissage.

Cette mission a été confiée à la commission nationale d'accompagnement de la transformation digitale dans les domaines pédagogique et de la recherche au sein des établissements d'enseignement supérieur et pour l'assurance de la qualité des contenus pédagogiques. L'objectif principal est de garantir la rigueur scientifique, la cohérence didactique et la pertinence pédagogique des supports élaborés par les enseignants, tout en favorisant leur valorisation et leur harmonisation à l'échelle nationale.

Ce document constitue un outil de référence pour une évaluation équitable, objective et constructive des supports pédagogiques destinés à l'enseignement en mode présentiel. Il s'agit de fournir aux experts une base commune et structurée pour une évaluation critériée, reposant sur critères mesurables, harmonieux et homogènes, permettant de :

- **Favoriser** la clarté du support.
- **Garantir** la qualité scientifique du contenu et le séquençage pédagogique
- **Assurer** un alignement pédagogique, défini par la cohérence entre les compétences visées, les méthodes d'enseignement et les activités d'apprentissage.
- **Soutenir** l'amélioration continue de la qualité de l'enseignement.

Copyright CNEAD-MESRS

I. ETATS DES LIEUX

La démarche actuelle d'évaluation des supports pédagogique enregistre certaine subjectivité, liée principalement aux quatre paramètres suivants :

1. **Modalités d'évaluation** : L'évaluation des supports pédagogiques repose sur des modalités variées au sein des structures affiliées au même établissement, allant de l'usage de grilles critériées à l'attribution d'une appréciation globale.

2. **Hétérogénéité des critères d'évaluation :** Au sein de la même structure, lorsque l'évaluation est assurée via des grilles critériées, les critères d'évaluation, se différent d'un département à un autre. Cette absence d'harmonisation nuit à la rigueur et à la cohérence du processus d'évaluation.

3. **Manque de transparence et de cadre clair :** En docimologie, le candidat doit être obligatoirement informé des critères d'évaluation, Or, l'absence d'un référentiel clair et d'un Template de rédaction standardisé, affecte la transparence du processus et limite la valorisation des productions pédagogiques.

4. **Démotivation de l'enseignant :** La subjectivité dans l'évaluation affecte la qualité des supports et peut réduire la motivation de l'enseignant.

II. SOLUTIONS ENVISAGEES

La solution réside dans la mise en place d'un dispositif institutionnel intégré dédié à l'évaluation et la valorisation, dont l'objectif principal est d'assurer la qualité scientifique, pédagogique et didactique, tout en garantissant la cohérence avec les orientations nationales de modernisation de l'enseignement supérieur et la reconnaissance équitable du travail des enseignants.

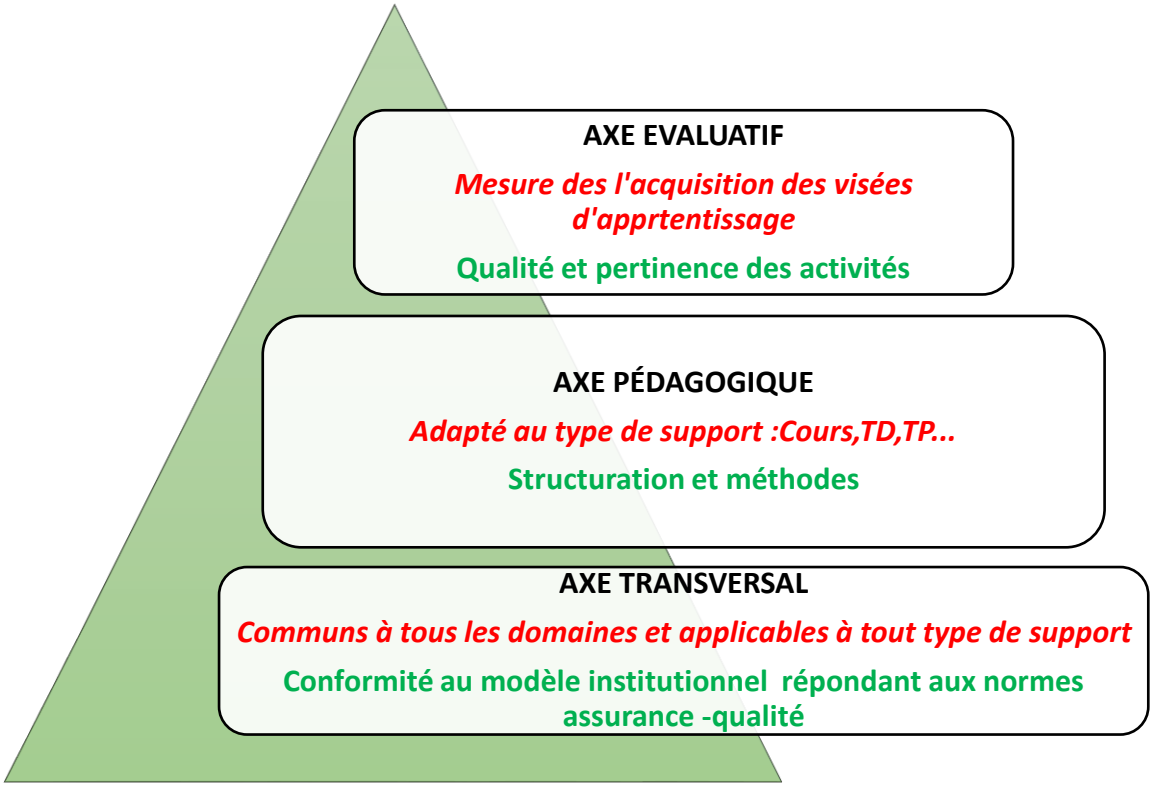
Afin d'atteindre cet objectif, il est jugé utile de mener une stratégie aidant à :

- **Basculer** vers une évaluation critériée afin de réduire la subjectivité.
- **Proposer** des critères d'évaluation unifiés et adaptés aux grands domaines en tenant en compte les sciences pures afin d'assurer la cohérence et l'équité du processus.
- **Définir** les modalités de sélection et d'accréditation des experts chargés de l'évaluation.
- **Clarifier** aux enseignants les conditions et la procédure de validation institutionnelle des supports pédagogiques.
- **Automatiser** le processus d'expertise à travers une plateforme numérique, facilitant l'évaluation et assurant la transparence des résultats.

III. DEMARCHE D'EXPERTISE ADOPTEE

L'évaluation des supports pédagogiques des cours destinés à l'enseignement en mode présentiel, s'articule autour de trois axes principaux :

Copyright CNEAD-MESRS



1. Axe transversal

Il représente le socle de tout support pédagogique, basé sur un **Template marquant l'identité de l'institution**. Il s'agit de vérifier la conformité relative au modèle institutionnel de présentation élaboré en amont par la cellule de coordination, sur la base des normes assurance -qualité.

Cette exigence garantit une homogénéité visuelle et structurelle à l'échelle de l'établissement. Le contenu doit être organisé de manière claire, hiérarchisée en adéquation avec le canevas de la matière et la logique du développement des compétences.

La rédaction doit être soignée et lisible, la présentation du contenu, quant à elle, doit favoriser la compréhension par l'usage pertinent d'éléments visuels : schémas, illustrations ou graphiques.

L'annexe 1 présente un guide d'élaboration du Template. Des éléments d'aide à sa mise en place sont les suivants :

- Chaque support doit comporter un **syllabus** explicite**,** décrit en annexe2, précisant la méthodologie adoptée, les objectifs généraux, les modalités d'évaluation, les prérequis nécessaires, le public visé ainsi que les ressources nécessaires.
- L'adoption d'un **séquençage pédagogique** adapté, favorisant le maintien de l'attention et l'assimilation des concepts. Il doit contenir les techniques pédagogiques stimulant et assurant la compréhension
- L'intégration de différents types **d'activités d'apprentissage** dont l'évaluation formative, avant ou après les séquences pédagogiques.
- L'intégration de différents types **d'activités d'enseignement et d'apprentissage** qui incitent le développement de :

Copyright CNEAD-MESRS

- L'**autonomie** à travers :
 - Apprentissage par résolution de problème.
 - Apprentissage par étude de cas.
 - Apprentissage par questionnement dans un cadre de mini-projet.
 - Apprentissage par expérience et immersion clinique.
- La **motivation** de l'étudiant à travers :
 - Présenter aux étudiants la valeur des activités d'apprentissage,
 - Utilité et intérêt des activités.
 - Énumérer ce qu'il faut à l'étudiant comme connaissances fondamentales et transversales, pour la réalisation d'une tâche.

- L'insertion **d'activités de mémorisation**, rappels, tests diversifiés, etc., à la fin de chaque chapitre, permettant de **renforcer** la cohérence des connaissances acquises et de **préparer** l'étudiant à l'examen final
- La bibliographie doit être incluse **correctement**, selon une norme bien précise.

La validation de cet axe est une condition **sine qua non pour la recevabilité** de candidature. Elle s'appuie sur un ensemble de rubriques qualitatives et procédurales qui garantissent sa conformité scientifique, méthodologique et institutionnelle.

Tableau1 : Rubrique de validation de l'axe transversal

Rubrique	Description	Validation de la rubrique	Recevabilité
Respect du Template	Respect de la structure du canevas officiel	100%	80%
Présentation	Le support doit être conforme à l'offre de formation, avec un séquençage pédagogique et exemples ainsi que des activités d'apprentissage	80%	
Lisibilité et cohérence rédactionnelle	Assurer un style compréhensible et cohérent. La correction linguistique (syntaxique ou typographique, etc.) est fortement demandée	70%	
Respect des normes de citation et de référence	Respect des normes bibliographiques exigées	70%	

La validation de cet axe permet à l'enseignant de commencer à mettre son support à travers la plateforme d'enseignement à distance de l'établissement, avec l'accompagnement du centre NTIC et pratiques pédagogiques

2. Axe pédagogique

La conception d'un support pédagogique doit, avant tout, s'inscrire dans une cohérence structurelle et pédagogique conforme à sa nature. En effet, un support n'a pas la même finalité, ni les mêmes exigences, selon qu'il accompagne un cours, un travail dirigé (TD), un travail pratique (TP), un atelier, une sortie pédagogique, ou tout autre format propre à la spécificité de la matière.

Copyright CNEAD-MESRS

La **qualité** d'un support dépend surtout de la manière dont son concepteur parvient à transmettre clairement ses intentions pédagogiques dans l'objectif de faciliter l'apprentissage.

Le **cours** exige un support structuré et rigoureusement hiérarchisé, destiné à guider la pensée, à faciliter et consolider la compréhension et l'assimilation des concepts et à soutenir la synthèse et la récapitulation des connaissances nouvellement transmises. Il vise principalement la transmission de savoirs. L'enseignant y joue un rôle central : il expose, explique et illustre les notions essentielles. La structuration doit donc **favoriser** la clarté, la logique et la progressivité du contenu, tout en intégrant des moments d'interaction (questionnement, exemples, supports visuels) pour maintenir l'attention des étudiants.

Cependant, dans le cadre d'un **TD**, le support doit adopter une approche plus participative, aidant à la mobilisation du savoir, favorisant ainsi l'analyse des résultats. Il sert alors d'outil de médiation entre le savoir transmis dans le cours et le savoir mobilisé et le savoir construit collectivement. Il doit être **organisé** autour de situations-problèmes, d'exercices ou d'études de cas, avec des temps d'explication, de réflexion individuelle et collective, puis de mise en commun

Lorsqu'il s'agit d'un TP, la conception doit privilégier la clarté des consignes, la précision méthodologique, la dimension opératoire du contenu, des protocoles précis et une phase d'analyse des résultats. Le support devient un **guide** d'actions, favorisant la manipulation, l'expérimentation et la vérification empirique des connaissances. L'enseignant guide et observe, laissant une large place à l'autonomie et à la rigueur méthodologique

Dans un **atelier**, la priorité revient à la créativité, à l'expression personnelle et à la co-construction du savoir : le support doit y être plus ouvert, modulable et propice à l'interactivité. Il doit **favoriser** la création, la coopération et la réflexion collective et est structuré en plusieurs étapes : découverte, exploration, production et présentation. L'enseignant y joue un rôle d'accompagnateur, encourageant la créativité et la participation

Une **sortie pédagogique** exige que le support ait une visée exploratoire, conçu pour accompagner l'observation, l'analyse in situ et la réflexion critique. Il doit susciter la curiosité, encourager la prise d'initiative et permettre de relier l'expérience vécue aux acquis théoriques. Le support offre une **ouverture sur le réel** et relie les apprentissages à des situations concrètes. Il doit être soigneusement préparé (objectifs, consignes, outils de recueil d'informations) et suivi d'un travail d'exploitation pour donner du sens à l'expérience vécue.

Enfin, **l'immersion clinique** est une étape de formation, souvent dans les études de santé les sciences vétérinaires : médecine, médecine vétérinaire, soins infirmiers, kinésithérapie, etc. qui permet à l'étudiant de se familiariser progressivement avec le milieu clinique réel, qu'il s'agisse d'établissements hospitaliers ou de structures vétérinaires. A cet effet, le support pédagogique vise à relier la théorie à la pratique, à développer le professionnalisme, à renforcer la confiance en soi, les compétences en communication et l'autonomie, et à préparer l'étudiant à une pratique clinique sécurisée, éthique et efficace.

La validation de cet axe est à assurer à travers les rubriques suivantes :

Copyright CNEAD-MESRS

Tableau2 : Rubrique de validation de l'axe pédagogique			
Rubrique	**Description**	**Validation de la rubrique**	**Validation de l'axe**
Contenu	Vérification de la clarté et la qualité des connaissances à transmettre. Il doit être en adéquation avec les compétences visées, aidant à développer l'autonomie et la motivation.	70%	70%
Structuration pédagogique	Vérification de la structure pédagogique aidant à développer les compétences visées d'une manière graduelle et progressive. Les chapitres, sections et sous-sections forment un ensemble logique, progressif et méthodologiquement cohérent.	70%	
Méthodes pédagogique	La diversification des méthodes : apprentissage par problèmes, apprentissage par projets, étude de cas, apprentissage par expériences : simulation, situations de terrain ou protocoles expérimentaux, immersion clinique etc. qui développe l'esprit critique et la capacité à résoudre des situations complexes. La diversification des canaux didactiques : Script, illustration, lien des vidéos /audio, schémas, cartes conceptuelles, résumé… L'alignement pédagogique entre les compétences visées et méthodes doit être fortement assuré dans l'optique de soutenir la progression.	70%	

3. Axe évaluatif

Le support doit être élaboré dans une logique d'évaluation et de vérification de l'acquisition des savoirs ainsi que du développement des compétences visées. L'étudiant ne peut réellement en tirer profit que s'il est enrichi par des activités d'apprentissage, qu'elles soient formatives ou sommatives.

Cet axe est à vérifier via les rubriques suivantes :

Tableau3 : Rubrique de validation de l'axe évaluatif			
Rubrique	**Description**	**Validation de la rubrique**	**Validation de l'axe**
Interactivité pédagogique	Riche en matière d'activités afin de rendre l'étudiant plus actif, plutôt que simplement réceptif.	70%	70 %
Clarté des consignes	Activités orientées à travers des consignes claires et précises	70%	
Activités d'apprentissage en vue d'une évaluation formative	Les séquences pédagogiques sont intercalées par des évaluations ayant comme objectif l'apprentissage, mesurant ainsi l'assimilation des concepts, notions, caractéristiques…	70%	

Copyright CNEAD-MESRS

Activités d'apprentissage en vue d'une évaluation continue	Favoriser la consolidation mnésique en vue d'une préparation à l'examen final. L'évaluation de la progression de l'étudiant vers la maîtrise d'une compétence, ainsi que l'évaluation de son acquisition — entendue comme l'état final de réussite — portent sur : ✓ Ce que l'étudiant est en train d'apprendre ; ✓ Ce qui est nouveau pour lui ; ✓ Sur les nouvelles ressources qu'il mobilise et manipule ; ✓ Sur les combinaisons originales qu'il opère entre ces différentes ressources ; ✓ Ainsi que sur les contextes qu'il adopte pour l'ensemble de ses pratiques.	70%	

IV. VALIDATION DU SUPPORT

La **double** validation doit être assurée :

- La validation des seuils des rubriques.
- La validation des axes

Après la vérification de la **recevabilité** basée sur l'évaluation de l'axe transversal, le support passe à **l'expertise sur la base des axes, pédagogique et évaluatif**. La prise de décision est annoncée selon la note finale :

$$\boldsymbol{Moyenne\ générale = 60\% * axe\ pédagogique + 40\% * axe\ évaluatif}$$

Tableau4 : Différentes décisions

Décision	Conditions	Actions
Recevable	**80%** dans l'axe transversal	Le support passe à l'expertise après une éventuelle révision mineure. Il est également accepté pour la mise en ligne
Acceptée	Moyenne générale ≥ **70 %**	Le support est approuvé après une éventuelle révision mineure Des attestations doivent être délivrées.
Acceptée sous réserves	Moyenne générale **entre 50 % et 70 %** .	Des réserves seront adressées à l'auteur. Après la levée de réserves, les experts réexaminent le support révisé pour une nouvelle décision qui sera définitive.
Désignation d'un troisième expert	Une note inférieure à **50% et l'autre supérieure à 70%**	La décision est prise sur la base de la note attribuée par le troisième expert
Refusée	Moyenne globale < 50 %	Le support est refusé. Une nouvelle soumission est possible après la prise en compte des corrections majeures exigées par les experts

Copyright CNEAD-MESRS

V. CELLULE DE COORDINATION

1. Mission de la cellule

Conformément à l'arrêté ministériel n°164 du 18 octobre 2025, portant création commission nationale d'accompagnement de la transformation digitale dans les domaines pédagogique et de la recherche au sein des établissements d'enseignement supérieur, ainsi que pour l'assurance - qualité des contenus pédagogiques, notamment l'article 3, point 2, relatifs à l'évaluation des supports pédagogiques et les contenus numériques en ligne, il est primordial de créer une cellule de coordination qui veille au respect des orientations y afférentes. Elle a pour missions :

- Audits sur la réussite de l'opération
- Lancement des enquêtes annuelles de satisfaction au profit des enseignants quant au déroulement des expertises
- Lancement des enquêtes semestrielles de satisfaction au profit des étudiants afin d'obtenir un retour sur l'impact du support sur leurs apprentissages et leurs réussites.
- Envoi du bilan annuel à la commission nationale

2. Composante de la cellule

a. Président

Vice-Recteur chargé de la post-graduation ou le sous -directeur dans les cas des écoles.

Il veille à la :

- Bonne conduite du processus d'expertise
- Le respect des deadlines
- L'accompagnement et le suivi de l'opération d'expertise assurée par les instances scientifiques.
- Suivi de l'élaboration des attestations issues des expertises

Le président est le coordinateur de l'établissement avec la commission nationale.

b. Membres :

- **Vice-Recteur chargé** de la pédagogie ou le sous -directeur dans les cas des écoles. Il veille à la :
 - Mise en place du Template de l'établissement, conformément au guide d'élaboration (annexes 1 et 2).
 - L'accompagnement et le suivi des candidatures d'expertise.
 - La veille sur le respect des seuils de similitude (plagiat) et « Zéro IA ».
- **Responsable de la cellule assurance-qualité**, il coordonne avec les responsables locaux des cellules assurance-qualité qui accompagnent la conception de Template (Cours, TD, TP, etc.), en veillant sur le respect des normes de qualité établies, aidant à soutenir l'enseignement et l'apprentissage, à savoir la :
- Pertinence

Copyright CNEAD-MESRS

- ❖ Clarté
- ❖ Adéquation.

➢ **Directeur du centre NTIC**, il veille à la coordination avec la cellule locale du centre NTIC, chargée de l'évaluation des supports pédagogiques et contenus mis en ligne, conformément à l'article 14, point 6 de l'arrêté ministériel 164 du 18 octobre 2025, quant à:

- ❖ Au respect de la charte de mise en ligne
- ❖ Accompagnement de la candidature à l'expertise des cours en ligne via la plateforme OCE

➢ **Responsable du CATI :** Il assure l'accompagnement dans le cas où l'enseignant s'oriente vers une publication de son support à travers l'office des publications universitaires

VI. CANDIDATURE

1. Conditions de soumission

a. Le support peut être élaboré par plusieurs auteurs :

- ❖ Ayant enseigné la même matière.
- ❖ Dans l'optique de regrouper le cours, TD, TP, etc.

b. L'expertise est ouverte :

b.1. Aux enseignants ayant enseigné, que ce soit dans le même établissement ou dans un autre établissement, une matière (Cours, TD, TP, etc.) conforme aux canevas officiels.

Dans ce cas, la soumission du support dans sa version finale ne peut intervenir qu'après l'achèvement de l'enseignement concerné

b.2.Aux enseignants n'assurant pas la matière. Dans ce cas le support ne peut pas être diffusé à travers la plateforme d'enseignement à distance de l'établissement. L**'auteur ouvre droit à deux possibilités :**

- S'engager à diffuser le support via la plateforme Dspace de l'établissement de rattachement (annexe3)
- S'orienter vers une **publication à travers l'office des publications universitaires (OPU),** sous l'accompagnement du CATI (annexe3)

Dans ce cas l'enseignant peut diffuser son support via la plateforme d'enseignement à distance, une fois la matière lui sera affectée

2. Taux de similitude

a. Le taux de similitude accepté est de 30%.

b. Ce taux ne s'applique pas aux sciences fondamentales ou pures, dont les principes de base sont établis de longue date et dont les fondements théoriques, stables et universels, évoluent peu dans leurs bases. Ces disciplines visent principalement la compréhension des mécanismes et des principes fondamentaux, ce qui peut se justifier par la présence d'éléments tels que :

- ✓ Définitions standards
- ✓ Théorèmes classiques
- ✓ Équations universelles
- ✓ Notations conventionnelles, etc.

On peut citer à titre d'exemple: algèbre, analyse, physique, chimie, électricité et magnétisme, structure des machines, élément histoire de la pensée politique, introduction à l'économie, organisation judiciaire, arts antiques, Texte littéraire ancien, grammaire de la langue d'étude, pratiques de l'écriture et de l'expression, géologie générale, athlétisme, anatomie, embryologie-cytologie , histologie, anatomie fonctionnelle descriptive, introduction à la bibliothéconomie, doctrine islamique, Introduction à la psychologie, histoire de l'art, histoire de la ville, etc.

Dans ce cas, il s'agit de :

- ➢ Vérifier que le support ne constitue pas une copie intégrale d'un document de référence
- ➢ Vérifier que les citations sont correctement référencées
- ➢ S'assurer que l'essentiel du travail demeure original.
- ➢ Exiger de 10 à 15 références bibliographiques, entre anciennes et récentes, insérées dans l'ensemble du support

3. Taux de « Zéro IA »

L'IA peut être utilisée pour la génération des images, des capsules vidéo, ainsi que pour l'amélioration du style rédactionnel, etc.

Le taux de similitude accepté est laissé à l'appréciation de l'établissement. Cependant, il doit être compris entre 15% et 25%.

Il est à noter que certains détecteurs du plagiat ont été dotés par un détecteur de rédaction assisté par IA :
https://fr.turnitin.com/solutions/topics/redaction-assistee-par-ia
https://www.compilatio.net/

4. Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- Formulaire de dépôt (annexe 4)
- Le support respectant le Template, avec mise en surbrillance des parties actualisées ou ajoutées, s'il s'agit d'une version révisée
- Justificatif d'enseignement, en cas d'exercice hors établissement, attestant des conditions requises (Cf. 1.a) (annexe5)
- L'attestation de production pédagogique ou le PV du conseil scientifique de la faculté, de l'institut ou de l'établissement, dans le cas des écoles, s'il s'agit d'une version révisée de celle déjà expertisée.

VII. DEROULEMENT DES EXPERTISES

1. Critères de sélection des experts

La désignation des experts repose sur des critères objectifs assurant la compétence et l'impartialité. L'expert doit être :

- Un enseignant-chercheur dans la même filière.
- Ayant un rang magistral (Professeur ou MCA), ou maître de conférences B ayant au minimum 3 ans d'exercices, ou maître assistant « A », justifiant au minimum 10 années d'exercices
- Le candidat doit être évalué par des experts de même rang ou d'un rang supérieur. En cas de non-disponibilité de rang, il peut être évalué par un expert de rang immédiatement inférieur justifiant 5 ans d'exercice
- Avoir produit ou contribué à des ouvrages, polycopiés ou ressources pédagogiques.

Cependant, l'expert doit respecter les points suivants :

- **Utiliser** la grille d'évaluation
- **Ne pas présenter** de conflit d'intérêts avec l'auteur du support.
- **Respecter** les principes de transparence, d'impartialité et de confidentialité
- **Disponibilité** et respect des délais fixés pour l'évaluation

2. Processus d'expertise

Tableau4 : Phases d'expertise						
Phases	**Acteur**	**Instance d'inscription**	**Instance de traitement**	**Actions principales**	**Délais des procédures**	**Livrables**
Dépôt	Auteur (s)	Service de pédagogie du département	Comité pédagogique	a. **Cas de version originale, ou de version actualisée dont la version originale a été élaborée et expertisée avant le 01 septembre 2026 :** Vérification : ✓ Du dossier de candidature ✓ De la conformité du contenu avec celui enseigné (§ P9, c.f.b.1) ✓ Du taux de la similitude ✓ Du taux de « Zéro IA » ✓ De la révision linguistique assurée par un spécialiste de la langue d'édition, ou à défaut, par un outil numérique. ✓ Du respect du Template, à assurer par la cellule locale de l'assurance qualité	**Une semaine** après la tenue de la réunion du CP	a. **Cas de recevabilité :** Un dossier à remettre à l'instance d'inscription, qui doit à son tour le remettre au candidat, contenant : 1- PV de recevabilité (annexe6) 2-Attestations de similitude et de Zéro IA (annexe7) 3-Rapport de révision linguistique (annexe8). 4- Charte de mise en ligne sur la plateforme d'enseignement à distance (annexe9) 5- Attestation de conformité délivrée par le responsable de l'assurance-qualité (annexe 10)
				b. **Cas de version actualisée dont la version originale a été élaborée et expertisé après le 01 septembre 2026 :** ✓ Comparer la version révisée à la version originale afin de déterminer si elle nécessite une expertise.		b. **Cas d'irrecevabilité ou de version actualisée dont la version originale a été élaborée et expertisé après le 01 septembre 2026 :** Un dossier à remettre à l'instance d'inscription, qui doit à son tour le transmettre au candidat, contenant le PV indiquant le motif : réserves, ou non-nécessité d'expertise (annexe 11)
Désignation	Service de pédagogie du département	Service de post-graduation du département	Comité scientifique du département	✓ Désignation de deux experts, dont l'un doit être externe, dans le respect des critères de désignation. ✓ Assurer la double anonymisation	**Deux semaines** après la tenue de la réunion de la session normale ou de la session extraordinaire, pour les candidats concernés par la promotion au grade	PV du CSD, à remettre à l'instance d'inscription

Copyright CNEAD-MESRS

Expertise	Service de post-graduation du département	Service de post-graduation du département	Experts	✓ Evaluation du support pédagogique selon la grille d'expertise transmise par l'instance d'inscription ✓ Vérification de la levée de réserves	**six semaines**	Grilles d'expertise dûment remplies et signées (annexe 11), le cas échéant accompagnées d'une demande de corrections, à remettre à l'instance d'inscription.
Résultat	Service de post-graduation du département	Service de post-graduation du département	Comité scientifique du département	Proclamation des résultats : ✓ Accepté ✓ Rejeté ✓ A réviser (**retour à la phase d'expertise**) ✓ Désignation d'un troisième expert (**retour à la phase d'expertise**)	**Une semaine** après la tenue de la réunion de la session normale ou de la session extraordinaire, pour les candidats concernés par la promotion au grade	PV mentionnant la proclamation des résultats, à remettre à l'instance d'inscription
Validation	Service de post-graduation du département	Service post-graduation de la faculté, de l'institut ou de l'établissement, dans le cas des écoles.	Conseil scientifique de la faculté, de l'institut ou de l'établissement, dans le cas des écoles	Proclamation du résultat final ✓ Accepté ✓ Rejeté	**Une semaine** après la tenue de la réunion de la session normale ou de la session extraordinaire, pour les candidats concernés par la promotion au grade	PV mentionnant le résultat final, à remettre à l'instance d'inscription
Valorisation	Service post-graduation de la faculté, de l'institut ou de l'établissement, dans le cas des écoles.	Service post-graduation de la faculté, de l'institut ou de l'établissement, dans le cas des écoles.	Service post-graduation de la faculté, de l'institut ou de l'établissement, dans le cas des écoles.	✓ Elaboration des documents	**Une semaine** après la réception du PV	Un dossier à transmettre à la post-graduation du département, comprenant : 1-Le PV de proclamation du résultat final (annexe13) 2-Une Copie du PV du CSF, du CSI ou du CSE, 3- Attestation d'expertise au profit des experts (annexe 14) 4- Attestation au profit du spécialiste chargé de la révision linguistique (annexe 15) 3-**En cas d'acceptation:** ✓ Attestation de production de support pédagogique (annexe 16) ✓ Une copie de l'attestation de similitude et de Zéro IA (annexe7) ✓ Autorisation de diffusion via Dspace (annexe 16) (§ P9, c.f.b.2) ✓ Autorisation de candidature à une publication OPU (annexe 17) (§ P9, c.f.b.2)

Copyright CNEAD-MESRS

Enregistrement	Service post-graduation de la faculté, de l'institut ou de l'établissement, dans le cas des écoles.	Service de post-graduation du département	Service de post-graduation du département	✓ Enregistrement du dossier reçu ✓ Transmission des attestations aux acteurs	48 heures après la réception du dossier	1-Remise des attestations aux experts(annexe 14) 2-Remise de l'attestation au spécialiste ayant assuré de la révision linguistique (annexe 15) 3- Remise des documents relatifs au candidat au Service de pédagogie du département
Délivrance	Service de post-graduation du département	Service de pédagogie du département	Service de pédagogie du département	✓ Remise des attestations au candidat	48 heures après la réception	Remettre au candidat : **1-** Le PV de proclamation du résultat final (annexe13) **2-En cas d'acceptation :** ✓ L'attestation de production de support pédagogique (annexe 16) ✓ L'autorisation de diffusion via Dspace (annexe 17) (§ P9, c.f.b.2) ✓ l'autorisation de candidature à une publication OPU (annexe 18) (§ P9, c.f.b.2)

VIII. ANNEXES

Annexe1 : Guide d'élaboration du Template institutionnel

1. Introduction

L'élaboration du Template institutionnel constitue une démarche stratégique visant à renforcer la qualité, la cohérence et la visibilité de la production pédagogique au sein de l'établissement, afin de répondre aux normes de qualité précises et à des exigences d'uniformisation institutionnelle permettant à l'étudiant d'en tirer profit. Il doit être élaboré selon les exigences suivantes :

- Il doit être uniforme pour tout l'établissement ou pour toute la faculté/institut. **La décision de standardisation, générale ou locale, est laissée à l'appréciation de l'établissement**
- Sa conception est placée sous la responsabilité, dans le cas d'une standardisation générale, du Vice-Recteur chargé de la pédagogie ou du Sous-directeur, pour les écoles. Dans le cas d'une standardisation locale, elle est placée sous la responsabilité du Vice-doyen chargé de la pédagogie ou du Chef de département, pour les écoles
- Sa conception doit être accompagnée par le responsable de la cellule assurance – qualité
- Il doit être validé par le conseil scientifique de l'établissement ou de la faculté/de l'institut

L'objectif de ce guide s'inscrit dans le cadre d'une harmonisation formelle et fonctionnelle des différents types de supports pédagogiques (Cours, TD, TP, etc.), tout en favorisant une présentation claire, lisible et compréhensible.

2. Règles d'élaboration

Le Template doit respecter les exigences suivantes :

- **Uniformisation et cohérence :** assurer une présentation en respectant l'ergonomie imposée par l'institution. Il doit être **en adéquation avec** la nature du support : cours, TD et TP, etc.
- **Lisibilité et accessibilité :** adopter une mise en page aérée, des polices standardisées et une hiérarchisation visible des titres et sous-titres, afin de garantir la clarté et la facilité de lecture.
- **Normes de présentation :** définir précisément les paramètres typographiques (police, taille, interligne, marges, numérotation) et inclure une page de garde normalisée comportant les mentions institutionnelles obligatoires (logo, titre du support, filière, nom de l'enseignant, année universitaire, etc.).

Diffusion et accompagnement

L'enseignant doit être informé par la structure et le respect du Template

3. Structure du Template

a. Structure générale

- Page de garde, mentionnant :
 - Le nom de l'établissement
 - Le titre, qui doit être similaire à celui mentionné dans l'offre de formation
 - Spécialité
 - L'auteur(s)
 - Version d'édition : Première édition (originale) ; deuxième édition, (1ère révision)
 - Année universitaire
 - Toute autre information jugée utile
- Tables des matières
- Liste d'abréviations, liste des figures, liste de tableaux, glossaire, etc.
- Syllabus (**annexe2**)

b. Présentation du contenu

- Introduction générale comportant les compétences visées, les prérequis et la place du cours dans le programme.
- Le contenu structuré et organisé en chapitres ou toute autre forme respectant l'offre de formation.
- Les séquences pédagogiques avec la présentation des objectifs intermédiaires
- Les séquences pédagogiques doivent être intercalées par des exemples et des activités d'apprentissages clairement présentées, avec des objectifs opérationnels et des consignes explicites.
- A la fin de chaque chapitre, des activités de synthèse doivent être clairement présentées
- Illustrations, tableaux, schémas, exemples et citations référencées sont fortement recommandés pour appuyer les notions théoriques
- Les conclusions partielles permettant la récapitulation des idées clés et l'ouverture sur le contenu suivant.
- La conclusion générale
- La liste des références bibliographiques, éditée par un logiciel de gestion de références bibliographiques (Zotero, Endnote, etc)

c. Cas de TD, TP, Ateliers, Stages pratiques, etc.

Le support pédagogique doit :

- Être centré sur la manipulation et l'expérimentation, il doit suivre une logique procédurale.
- Mettre en clair les objectifs opérationnels.
- Présenter des rappels théoriques liés à la tâche à réaliser
- Présenter les outils nécessaires et les conditions de réalisation.

- Décrire la démarche expérimentale en détail, présentée étape par étape et accompagnée de schémas, captures d'écran, capsules vidéo ou toute autre ressource.
- Prévoir des exercices rédactionnels sous forme d'observations et d'interprétation des résultats
- Contenir des activités de synthèse ou d'autoévaluation.
- Informer l'étudiant des modalités d'évaluation et des compétences acquises.
- Englober le canevas d'élaboration de rapport
- Respecter les normes de citations bibliographiques
- Présenter une liste des références bibliographiques, éditée par un logiciel de gestion de références bibliographiques (Zotero, Endnote, etc)

Copyright CNEAD-MESRS

Annexe2 : balises à respecter pour l'élaboration du syllabus

« Canevas adapté sur la base du document de l'université de Montréal ainsi que sur la base du document "structure d'un plan de cours) de l'université de liège [1]

1. Introduction

Le syllabus est un document qui montre l'organisation des enseignements afin de permettre à l'étudiant d'en tirer profit.

Un syllabus élaboré correctement permet à l'étudiant de comprendre la structure du cours et de saisir la congruence entre les compétences visées, l'utilité des activités d'apprentissage et les modalités d'évaluation. Il contient les éléments suivants :

2. Information sur la matière

Cette section permet de donner tous les renseignements de base relatifs à la matière :

- Nom et prénom de l'enseignant
- Ses coordonnées
- Son contact
- Lieu et créneaux réservés au tutorat
- Crédit, coefficient, nombre de semaines, etc.
- Créneaux et salle d'enseignement
- Programme des visioconférences, en cas d'un enseignement en ligne
- Lien sur la plateforme en cas d'un enseignement en ligne
- Toutes les informations jugées utiles en cas d'un enseignement en ligne : groupes, échéances des quiz, pondération, activités en vue d'une évaluation formative ou continue, etc.

3. Présentation de la matière

Elle permet de fournir certaines informations au sujet de la matière afin de la mettre en contexte et de susciter l'intérêt des étudiants.

4. Contenu

Cette section est consacrée au programme de la matière

5. Prérequis

Cette section est consacrée à la présentation des prérequis d'une manière précise et déterministe, en évitant le général. Si le nombre de Prérequis est assez important, les partager entre les chapitres pour éviter la démotivation de l'étudiant

[1] https://eoa.umontreal.ca/wp-content/uploads/sites/32/agoraPersonnelCdcCEFES_BalisesPlandecours.pdf
https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/enseignement-apprentissage/planification-cours/guide_PlanCoursObjectifs.pdf

6. Place du cours dans le programme

Cette section permet de souligner la place du cours dans le programme afin que l'étudiant puisse se focaliser sur ses apprentissages

7. Compétences visées

Les objectifs répondent à la question : Au terme du cours, l'étudiant sera capable de….

Rappelons que l'objectif d'apprentissage comprend trois éléments [2]:

- Le sujet qui est l'étudiant,
- Le verbe d'action qui décrit le comportement attendu chez l'étudiant[3]
- L'objet de l'apprentissage.

8. Modalités d'évaluation des apprentissages

Informer l'étudiant :

- Des méthodes d'évaluation ;
- De la pondération ;
- De la réalisation des activités d'apprentissage sur plateforme d'enseignement à distance
- Du calendrier de remise des travaux et des interrogations ;
- Des types et les critères d'évaluation ;
- De toute information y afférente

9. Modalités d'enseignement/apprentissage

- En Classes inversées : Préparation à domicile, activités en classe
- Participation
- Travail collaboratif
- Apprentissage par projet, etc.

10. Ressources d'aide

Donner les liens des ressources pouvant aider l'étudiant dans son apprentissage : vidéo, sites, applications IA,….

[2] https://afeseo.ca/wp-content/uploads/2021/02/Taxonomie-cognitif-et-socio-affectif.pdf
https://objectifspedagogiques.com/2025/02/09/taxonomie-solo/

[3] https://www.enseigner.ulaval.ca/system/files/public/pedagogie/preparer-votre-cours/taxonomie-de-bloom-revisee.pdf
La taxonomie de Bloom revisitée à l'ère de l'IA - Collimateur - Veille pédagonumérique - UQAM

Annexe 3 : Attestation d'engagement

وزارة التعليـم العالـي والبحـث العلمـي

المؤسسة الجامعية

كليّـــــــــــــة/معهد.....

قســـــــــــم

التزام

أن أنا الممضي(ة) أسفله :

الأستـــــــــاذ(ة) :

كليّـــــــــــــة/معهد :

قســـــــــــم :

ألتزم بعد الحصول على النتيجة الإيجابية من عملية التحكيم بنشر المطبوعة البيداغوجية،:

الـــــــعنـــــــــــوان :

الطّبيـــــــــــعة (دروس، أعمـــال موجّهة، أعمال تطبيـــــقيّـــــة) :

المستوى :

التخصص :

السنة الجامعية :

الطبعة : (أولى أو مُراجَعة رقم)

☐عبر المستودع الرقمي المؤسساتي

☐حصريًا عبر الديوان الوطني للمطبوعات الجامعية مع الالتزام بتوجيهات مركز دعم التكنولوجيا والابتكار

حرّر ب **في**

الإمضاء

Annexe 4 : Formulaire de dépôt

وزارة التعليـم العالـي والبحـث العلمـي

المؤسسة الجامعية

كليّـــــــــــــة/معهد.....

قســـــــــــم

طلب إيداع مطبوعة بيداغوجية قصد إخضاعها للخبرة

أن أنا الممضي(ة) أسفله :
يشهد رئيس القسم بأن :
الأستـــــــاذ(ة) :
كليّـــــــــــــة/معهد :
قســـــــــــم :

أُودِع هذه النسخة من المطبوعة البيداغوجية قصد إخضاعها للخبرة:

الـــــــعنـــــــــــوان :
الطّبيـــــــــــعة (دروس، أعمـــال موجّهة، أعمال تطبيـــــقيّـــــة) :
المستوى :
التخصص :

السنة الجامعية :

☐ طبعة أولى

☐ طبعة مُراجَعة رقم.... ...(*إرفاق شهادة الإنتاج البيداغوجي أو محضر الهيئة العلمية الصادر عن خبرة النسخة الأولى*)

حرّر ب **في**

الإمضاء

Annexe 5 : Preuve d'enseignement à fournir en cas d'un enseignement hors établissement de rattachement

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

المؤسسة الجامعية

كليّـــــــــــــة/معهد.....

قســـــــــــم

إشهاد بالتدريس الحضوري

يشهد رئيس القسم بأن :

الأستـــــــــاذ(ة) :

كليّـــــــــــــة/معهد :

قســـــــــــم :

درّس حضوريا المقياس

الـــــــعنـــــــــــوان :

الطّبيـــــــــــعة (دروس، أعمـــال موجّهة، أعمال تطبيـــــقيّـــــة) :

المستوى :

التخصص :

السنة الجامعية :

الطبعة : (أولى أو مُراجَعة رقم)

حرّر ب **في**

رئيس القسم

Annexe 6 : PV de recevabilité

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

المؤسسة الجامعية

كليّـــــــــــــة/معهد.....

قســـــــــــم

محضر قبول الملف

يشهد مسؤول **التخصص** بأن المطبوعة البيداغوجية :

درّس حضوريا المقياس

العنـــــــــــوان :

الطّبيـــــــــــعة (دروس، أعمـــال موجّهة، أعمال تطبيـــــقيّـــــة) :

المستوى :

التخصص :

السنة الجامعية :

الطبعة : (أولى أو مُراجَعة رقم)

المُقَدَّمَة من طرف :

الأستـــــــــاذ(ة) :

كليّـــــــــــــة/معهد :

قســـــــــــم :

مطابقة لشروط القبول

حرّر ب في

مسؤول التخصص
(اللقب والاسم والإمضاء)

Annexe7 : Attestation de similitude et de zéro IA

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

المؤسسة الجامعية

كليّـــــــــــــة/معهد.....

قســـــــــــم

شهادة التماثل وصفر ذكاء اصطناعي

يشهد رئيس القسم بأن المطبوعة البيداغوجية:

الـــــــعنـــــــــــوان :

الطّبيـــــــــــعة (دروس، أعمـــال موجّهة، أعمال تطبيـــــقيّـــة) :

المستوى :

التخصص :

السنة الجامعية :

الطبعة : (أولى أو مُراجَعة رقم)

المُقَدَّمَة من طرف:

الأستـــــــاذ(ة) :

كليّـــــــــــــة/معهد :

قســـــــــــم :

☐ **مدرجة ضمن قائمة العلوم البحتة**

☐ **غير مدرجة ضمن قائمة العلوم البحتة وقد خضعت:**

لاختبارات التشابه :% استيفاء معايير التشابه المطبَّقة على التخصصات الأساسية

صفر ذكاء اصطناعي :%

حرّر ب في

رئيس القسم

Annexe 8 : Rapport de révision linguistique

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

المؤسسة الجامعية

كليّـــــــــــــة/معهد.....

قســـــــــــم

إشهاد بالتدقيق اللغوي

يشهد المدقّق اللغوي بأن المطبوعة البيداغوجية:

العنـــــــــــوان :
الطّبيـــــــــــعة (دروس، أعمـــال موجّهة، أعمال تطبيـــــقيّـــة) :
المستوى :
التخصص :
السنة الجامعية :
الطبعة : (أولى أو مُراجَعة رقم)

المُقَدَّمَة من طرف :

الأستـــــــاذ(ة) :
كليّـــــــــــة/معهد :
قســـــــــم :.....

☐ **سليمة لغويًا**

☐ **تحتاج إلى تحسين لغوي(تقرير مرفق)**

حرّر ب في

المدقّق اللغوي
(اللقب والاسم والإمضاء)

Annexe9 : Charte de conception sur la plateforme Moodle

Section1	Insérer la fiche-contact (nom, prénom, email,…) *Enseignant de la matière, contact, disponibilité (horaire et lieu)* *Tuteurs, contact, disponibilité (horaire et lieu)* *Coefficient, Crédits* *Volume horaire global* *Volume horaire de travail personnel requis/semaine* *Modalité d'évaluation* *Modalité de suivi (calendrier du tutorat)*
Section 2	Objectifs généraux en termes de verbes d'action mesurables : Exemple : à l'issu de cette formation l'étudiant sera capable de : Connaître Comprendre..... Analyser.....
Section3	Prérequis Éventuel test de prérequis
Section4	Plan global d'enseignement Plan détaillé d'enseignement en lien hypertexte (insérer une ressource page)
Section5	Insérer une visioconférence (Jitsi, googlemeet, webex;...) ou un chat pour des interventions en direct
Section6: chapitre1	Objectives intermédiaire mesurables en termes de verbes d'action Ressources (fichier PDF, ….) Activités d'apprentissage locales visant une évaluation formative (Devoirs, test, SCORM,…) Espace de communication général pour des échanges Espace de communication utilisé par groupe pour des échanges dans le cadre d'un travail collaboratif.
Section7: Chapitre2	
Section "n": Chapitre "n"	
Section « n+1 »	Activités d'apprentissage globales pour une évaluation sommative (quiz, ….)
Section « n+2 »	Test final préparatif à l'évaluation certificative dans le cas d'un examen à distance
Section « n+3 »	Références bibliographiques

Annexe 10 : Attestation de conformité

وزارة التعليـم العالـي والبحـث العلمـي

المؤسسة الجامعية

كليّـــــــــــــة/معهد.....

قســـــــــــم

شهادة المطابقة للنموذج المعتمد

يشهد مسؤول ضمان الجودة بأن المطبوعة البيداغوجية :

الـــــــعنـــــــــــوان :

الطّبيـــــــــــعة (دروس، أعمـــال موجّهة، أعمال تطبيـــــقيّـــــة) :

المستوى :

التخصص :

السنة الجامعية :

الطبعة : (أولى أو مُراجَعة رقم)

المُقَدَّمَة من طرف :

الأستـــــــاذ(ة) :

كليّـــــــــــــة/معهد :

قســـــــــــم :.....

مطابقة للنموذج المعتمد وللمعايير الأفقية

حرّر ب في

مسؤول ضمان الجودة

Annexe 11 : PV d'irrecevabilité

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

المؤسسة الجامعية

كليّـــــــــــــة/معهد.....

قســـــــــــم

محضر عدم قبول الملف

يشهد مسؤول **التخصص** بأن المطبوعة البيداغوجية :

الـــــــعنـــــــــــوان :

الطّبيـــــــــــعة (دروس، أعمـــال موجّهة، أعمال تطبيـــــقيّـــة) :

المستوى :

التخصص :

السنة الجامعية :

الطبعة : (أولى أو مُراجَعة رقم)

المُقَدَّمَة من طرف :

الأستـــــــاذ(ة) :

كليّـــــــــــــة/معهد :

قســـــــــــم :.....

☐ **لا تستوفي شروط القبول، وعليه، يتعيّن على المترشّح رفع التحفّظات الواردة في الوثيقة المرفقة.**

☐ **طبعة مُراجَعة لا تتطلب خبرة (إرفاق التوضيحات)**

حرّر ب في

مسؤول التخصص

(اللقب والاسم والإمضاء)

Annexe 12 : Grille d'expertise des supports pédagogiques destinés à l'enseignement en présentiel

Tableau 1 : Echelle de Likert			
Valeur	**Appréciation**	**Note**	**Interprétation**
6	Excellent	100%	Critère pleinement maîtrisé et valorisé
5	Très satisfaisant	80%	Réalisation de bonne qualité, conforme aux attentes
4	Satisfaisant	60%	Critère respecté de manière correcte
3	Peu satisfaisant	40%	Le travail ne répond pas suffisamment aux attentes.
2	Insuffisant	20%	N'atteint pas le niveau, la quantité ou la qualité attendus.
1	Absent	0%	Non-respect des consignes

Copyright CNEAD-MESRS

Tableau 2 : grille d'évaluation d'un support pédagogique en mode présentiel Accompagnée, dans le cas échéant, d'un document, signé par l'expert, portant les corrections nécessaires					
Axes	**Rubrique**	**Critères**	**Echelle de Likert (6-1)**	**Validation de la rubrique**	**Validation de l'axe**
Transversal	**Respect du Template**	1-Le support pédagogique respecte la structure du canevas officiel 2- Le syllabus est conforme au canevas officiel	☐……☐ ☐……☐	100%	80%
	Présentation	1- Le contenu couvre l'offre de formation 2- Structuration et hiérarchisation des contenus d'enseignement dans une logique de continuité	☐……☐ ☐……☐	80%	
	Lisibilité et cohérence rédactionnelle	1- Le contenu est rédigé avec un style compréhensible et cohérent. 2- Qualité de la correction linguistique (syntaxe ou typographie, etc.)	☐……☐ ☐……☐	70%	
	Respect des normes de citation et de référence	1- Qualité des schémas, images, tableaux avec la présentation des sources bibliographiques 2- Respect des normes bibliographiques de citation	☐……☐ ☐……☐	70%	
Pédagogique	**Contenu**	1 –Les connaissances transmises (notions, théories, concepts, etc..) dans **un discours pédagogique, saisissable par l'étudiant**, et elles sont : • **Cours** : correctes et en conformité avec la discipline concernée. • **TD ou TP, etc.** : étroitement liée à la mobilisation du savoir 2- Les sources bibliographiques et documentaires mobilisées incluent des références récentes et sont en adéquation avec le contenu. 3- **Contenu ciblé et orienté,** riche en exemple avec des synthèses facilitant la rétention, … 4- Clarification des objectifs généraux, ou **opérationnels dans le cas de TD, TP, ateliers, stages, etc.** afin de permettre à l'étudiant de se focaliser sur ces apprentissages	☐……☐ ☐……☐ ☐……☐ ☐……☐	80%	80%
	Structuration pédagogique	**1- Cours** ✓ Clarté du plan, séquençage pédagogique et progression logique favorisant l'articulation des idées. ✓ Articulation entre théorie et exemples. **2- TD, TP, ateliers, stages, etc.** ✓ Lien explicite entre théorie et activités ✓ Complexité graduelle pour une adaptation au niveau	☐……☐ ☐……☐ ☐……☐ ☐……☐	80%	

	Méthodes pédagogique	1- **Cours** : ✓ Le recours à des pédagogies actives favorisant l'esprit critique et la résolution de situations complexes et authentiques : simulation, situations de terrain ou protocoles expérimentaux, immersion clinique etc., …. ✓ La diversification des canaux didactiques : Script, illustration, lien des vidéos /audio, schémas, carte conceptuelle ou notionnelle, résumé… ✓ L'alignement pédagogique entre objectifs et méthodes : La méthode d'enseignement est en adéquation avec les objectifs d'apprentissage définis afin de soutenir la progression **2- TD :** Diversification de types d'activités mise en contexte, mise en pratique des éléments théoriques et clarté des consignes. **3- TP :** consignes claires, protocoles précis, une phase d'analyse des résultats et critères d'évaluation, indicateurs de réussite observables **4- ateliers** : Mise au point des étapes de découverte, d'exploration, de production et de présentation, critères d'évaluation, indicateurs de réussite observables **5-Sortie pédagogique :** Clarté des objectifs, des consignes, outils de recueil d'informations et modalités du suivi d'un travail d'exploitation pour donner du sens à l'expérience vécue, critères d'évaluation, indicateurs de réussite observables 6- **Immersion clinique** : Clarté compétences visées, critères d'évaluation, indicateurs de réussite observables, et des niveaux d'acquisition (non acquis, en cours d'exécution, acquis, etc.)	☐……☐ ☐……☐ ☐……☐ ☐……☐ ☐……☐ ☐……☐ ☐……☐ ☐……☐	80%	
Evaluatif	**Interactivité pédagogique**	1- favoriser la participation active des étudiants à travers des activités engageantes (questions-guides, études de cas, discussions, etc.) 2- Les instructions relatives aux exercices, travaux ou évaluations sont formulées de manière claire, précise et cohérente avec les objectifs d'apprentissage	☐……☐ ☐……☐	70%	70%
	Activités d'apprentissage en vue d'une évaluation formative	1- Les séquences pédagogiques sont intercalées par des activités d'apprentissage mesurant l'assimilation des concepts. 2- Diversifications de types d'activités	☐……☐ ☐……☐	70%	
	Activités d'apprentissage en vue d'une évaluation continue	1. Chaque chapitre se termine par des activités d'apprentissage en vue d'une consolidation mnésique 2- Diversifications de types d'activités	☐……☐ ☐……☐	70%	

Annexe 13 : PV de proclamation des résultats.

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

المؤسسة الجامعية

كليّـــــــــــــة/معهد.....

محضر إعلان النتائج

بناء على المحضر المصادق عليه من قبل المجلس العلمي للكلية بتاريخ، يشهد السيد (نائب العميد - نائب المدير المكلف بما بعد التدرج و البحث العلمي أنّ بأن المطبوعة البيداغوجية :

يشهد مسؤول **التخصص** بأن المطبوعة البيداغوجية :

العنـــــــــــوان :

الطّبيـــــــــعة (دروس، أعمـــال موجّهة، أعمال تطبيـــــقيّـــة) :

المستوى :

التخصص :

السنة الجامعية :

الطبعة : (أولى أو مُراجَعة رقم)

المُقَدَّمَة من طرف :

الأستـــــــاذ(ة) :

كليّـــــــــــــة/معهد :

قســـــــــم :

☐ حظيت بخبرة إيجابية

☐ حظيت بخبرة سلبية

(يُرجى إرفاق الاستمارات المعبأة والموقَّعة من قبل الخبراء، مع احترام مبدأ السرية وعدم الكشف عن الهوية)

حرّر ب في

نائب العميد، أو نائب المدير في حالة المدارس أو المعاهد، المكلف بما بعد التدرج والبحث العلمي

Annexe14 : Attestation de participation à l'expertise

شعار المؤسسة

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

المؤسسة الجامعية

كليّـــــــــــة/معهد.....

قســـــــــم.....

الرقم المرجعي/ رمز الكلية/السنة الجامعية

شهادة

يشهد (العميد - **نائب المدير** المكلف بما بعد التدرج و البحث العلمي) أنّ :

الأستـــــــاذ(ة) :

المؤسسة الجامعية.

شارك في الخبرة العلمية للمطبوعة بيداغوجية بـــــعنـــــــــــوان:.....

الصادرة عن المؤسسة **الجامعية** : :.....

السنة الجامعية :

حرّر ب في

العميد، أو نائب المدير في حالة المدارس أو المعاهد المكلف بما بعد التدرج والبحث العلمي

Annexe15 : Attestation de participation de révision linguistique

الـجـمـهـوريـة الـجـزائـريـة الديـمـقـراطيـة الـشـعـبـيـة
وزارة التعليـم العالـي والبحـث العلمـي

شعار المؤسسة

المؤسسة الجامعية

كليّـــــــــــة/معهد.....

قســـــــــم.....

الرقم المرجعي/ رمز الكلية/السنة الجامعية

شهادة

يشهد (العميد - **نائب المدير** المكلف بما بعد التدرج و البحث العلمي) أنّ :

الأستـــــــاذ(ة) :

المؤسسة الجامعية.

شارك بصفته مراجعًا لغويًا في الخبرة العلمية للمطبوعة بيداغوجية بـــــعنـــــــــــوان:.....

الصادرة عن المؤسسة **الجامعية** : :.....

السنة الجامعية :

حرّر ب في

العميد، أو نائب المدير في حالة المدارس أو المعاهد المكلف بما بعد التدرج والبحث العلمي

Annexe16 : Attestation de production pédagogique

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

شعار المؤسسة

المؤسسة الجامعية

كليّـــــــــــة/معهد.....

قســـــــــم.....

الرقم المرجعي/ رمز الكلية/السنة الجامعية

شهادة إنتاج بيداغوجي

بناء على المحضر المصادق عليه من قبل المجلس العلمي للكلية بتاريخ، يشهد (العميد - نائب المدير المكلف بما بعد التدرج و البحث العلمي) أنّ :

الأستـــــــاذ(ة) :.....

كليّـــــــــــة/معهد :

قســـــــــم :

قام بإنجاز مطبوعة بيداغوجية

الـــــعنـــــــــوان :

الطّبيـــــــــعة (دروس، أعمـــال موجّهة، أعمال تطبيـــــقيّـــة) :

المستوى :

التخصص :

السنة الجامعية :

الطبعة : (أولى أو مُراجَعة رقم)

حرّر ب في

العميد، أو نائب المدير في حالة المدارس أو المعاهد المكلف بما بعد التدرج والبحث العلمي

Annexe 17 : Autorisation de dépôt via Dspace

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

المؤسسة الجامعية

كليّـــــــــــــة/معهد.....

قســـــــــــم

ترخيص بالنشر عبر المستودع الرقمي

بناء على المحضر المصادق عليه من قبل المجلس العلمي للكلية بتاريخ، يرخص :

الأستـــــــــاذ(ة) :

كليّـــــــــــــة/معهد :

قســـــــــــم :.....

بالنشر عبر المستودع الرقمي للمطبوعة للبيداغوجية

الـــــــعنـــــــــــوان :

الطّبيـــــــــــعة (دروس، أعمـــال موجّهة، أعمال تطبيـــــقيّـــــة) :

المستوى :

التخصص :

السنة الجامعية :

الطبعة : (أولى أو مُراجَعة رقم)

حرّر ب في

نائب العميد / نائب المدير (في حالة المدارس أو المعاهد)

المكلف بما بعد التدرج و البحث العلمي

Annexe 18 : Autorisation de candidature à une publication via OPU

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

المؤسسة الجامعية

كليّـــــــــــــة/معهد.....

قســـــــــــم

ترخيص بمتابعة إجراءات النشر عبر الديوان الوطني للمطبوعات الجامعية

بناء على المحضر المصادق عليه من قبل المجلس العلمي للكلية بتاريخ، يرخص :

الأستـــــــــاذ(ة) :

كليّـــــــــــــة/معهد :

قســـــــــــم :.....

بمتابعة إجراءات النش عبر الديوان الوطني للمطبوعات الجامعية للمطبوعة للبيداغوجية[4] :

الـــــــعنـــــــــــوان :

الطّبيـــــــــــعة (دروس، أعمـــال موجّهة، أعمال تطبيـــــقيّـــة) :

المستوى :

التخصص :

السنة الجامعية :

الطبعة : (أولى أو مُراجَعة رقم)

حرّر ب في.....

نائب العميد / نائب المدير (في حالة المدارس أو المعاهد)

المكلف بما بعد التدرج و البحث العلمي

-

حرّر ب في

مدير مركز دعم التكنولوجيا والابتكار

[4] https://opu.dz/fr/content/modalit%C3%A9s-de-publication